

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 07 mai 2026 à 19 heures 00 minutes
salle du conseil municipal

Quorum : 7

Présents :

M. BOURDEAU Vivian, M. BOUTAULT Jean-Pierre, M. CARCAISO David, Mme CHEVALET Laurence, M. DOLD Anthonin, Mme DUPUIS Cassandra, M. DURAND Richard, Mme LEAU Céline, M. RAMA Franck, Mme RAMA Mélanie, Mme SABOURAULT Amélie

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme CHEVALET Laurence

Président de séance : M. BOURDEAU Vivian

1 - Matériel urbain

Mr Le maire propose l'installation de 3 bancs (1 à l'espace de jeux et 2 au terrain multisports) et d'une table (terrain multisports) et présente les devis.
Les membres du conseil décident à l'unanimité de retenir la table parasol et les 3 bancs.

2 - Enquête publique projet éolien Cernay

Le Maire informe les membres du conseil que Monsieur le Préfet nous adresse un dossier descriptif concernant une demande présentée par le Directeur de la SAS Ferme éolienne de Cernay pour l'installation de l'exploitation sur le territoire de la commune de Cernay d'un parc éolien, "Ferme éolienne de Cernay", activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Une enquête publique est ouverte du lundi 4 mai au mercredi 10 juin 2026.

La commune de Savigny-sous-Faye est concernée par cette enquête car, une partie de son territoire est située à l'intérieur du périmètre des 6 km autour du site prévu pour le parc éolien.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur ce projet dès l'ouverture de l'enquête publique.

Les membres du conseil, suite à la présentation du projet et après discussions, décident à l'unanimité d'émettre un avis défavorable au projet de ferme éolienne et autorise le maire à signer tout acte y afférent.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Point finance - Présentation du budget

Le maire a donné la parole à la secrétaire générale, Céline FOUCAUD.

Une maquette simplifiée du budget a été distribuée à chaque conseillers.

Madame FOUCAUD a fait une présentation du fonctionnement et de l'investissement, en présentant les différents postes comptables importants ainsi que les différents projets.

4 - Fonds de concours

Le maire informe le conseil que suite au changement de présidence de Grand Châtellerault le fond de concours est en suspens. Nous attendons les modifications s'il y a lieu.

5 - Présentation site internet

Le maire a donné la parole à Antonin DOLD, pour qu'il présente l'ébauche du site internet de la commune. La cession du nom de domaine de la commune a été demandée pour être affecté sur le prochain site internet. Il faudra se mettre en relation avec l'AT86 afin de récupérer le nom de domaine et mettre fin à l'ancien site.

Il reste quelques informations complémentaires à donner afin que le site soit opérationnel au 1er juin.

6 - Questions diverses

Entretien de l'église :

Le maire propose que l'agent technique de restauration augmente ses heures pour pouvoir effectuer le ménage dans l'église, à raison de 1h30 toutes les deux semaines avec son accord. La personne qui le faisait jusqu'à présent (à titre gracieux) ne souhaitant plus le faire.

Conférence des maires :

En cas d'impossibilité du maire d'aller à une conférence des maires il faut nommer un conseiller : Richard DURAND a été nommé.

Conseil municipal exceptionnel le 5 juin à 19h00 pour élire les grands électeurs pour les sénatoriales, le conseil ordinaire prévu le 4 juin est donc décalé au 5 juin à la suite du conseil extraordinaire soit vers 19h30 et la réunion des associations est décalée au 05 juin à 18h00.

voirie:

Le maire expose le devis pour les travaux de voirie 2026 et donne la parole à Franck RAMA.

Monsieur RAMA explique qu'il a fait faire un devis pour le dérasement qui s'élève à un montant moins élevé que la proposition.

Après confirmation que nous pouvons effectuer les travaux de dérasement hors marché, le devis sera validé.

7 - Augmentation du temps de travail de madame ANTIGNY Alison

Monsieur le Maire, pour des besoins de service, propose au conseil municipal d'augmenter les heures de Madame ANTIGNY Alison de 45 mins par semaine.

En effet, la personne en charge du ménage de l'église ne pouvant continuer, Madame ANTIGNY est sollicitée pour effectuer ce ménage à raison de 45 mins par semaine.

L'augmentation du temps de travail n'excédant pas 10 %, il n'est pas nécessaire de solliciter l'avis du Comité Social Territorial.

Madame ANTIGNY effectuait 20h42 par semaine (soit 20,70/35ème), à compter du 1er mai 2026, elle effectuera 21h27 par semaine (soit 21,45/35ème)

Après discussion, le conseil accepte la proposition du Maire et l'autorise à établir un avenant au contrat à Madame ANTIGNY Alison.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,



Fait à Savigny sous Faye

Le Maire,
Vivian BOURDEAU

